

ALAIN BOCQUET  
DÉPUTÉ-MAIRE  
DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

[contact@cgtsap.fr](mailto:contact@cgtsap.fr)

AB/CV/4277

Le 19 novembre 2014

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre mail et j'ai pris connaissance avec attention de la lettre ouverte que vous avez fait paraître à propos de la Société SAP.

Vos observations rejoignent celles que les députés communistes ont exprimées tout au long des débats qui se sont instaurés dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2015.

Ils ont rappelé qu'une politique d'austérité socialement et économiquement destructrice a mené à la situation dans laquelle nous sommes : un chômage qui ne cesse de croître et des grandes entreprises qui distribuent sans scrupule des dividendes toujours plus importants à leurs actionnaires.

J'annexe d'ailleurs à la présente, la déclaration de mon collègue André CHASSAIGNE, au nom des députés communistes qui a fait des propositions alternatives. A l'issue des débats, c'est un vote contre le projet de loi de finances qui a été opposé.

Je vous communique également sous ce pli, copie de la démarche engagée auprès de Monsieur Emmanuel MACRON, Ministre de l'Economie à propos de la situation de votre entreprise.

Je ne manquerai pas de vous faire parvenir la réponse qui me sera apportée.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



Alain BOCQUET

A L A I N B O C Q U E T  
DÉPUTÉ-MAIRE  
DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

Monsieur Emmanuel MACRON  
Ministre de l'Économie, de l'Industrie  
et du Numérique  
139 rue de Bercy  
75572 PARIS CEDEX 12

AB/CV/4276

Le 19 novembre 2014

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur l'entreprise internationale SAP, dont le progiciel est utilisé par « Chorus » l'outil de tenue de la comptabilité, de consolidation et de production des comptes de l'Etat, piloté par l'Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat (AIFE).

SAP est un groupe international qui, selon son dernier rapport annuel, a dégagé en 2013 un chiffre d'affaires mondial de 16.9 milliards d'euros pour un bénéfice net de 3.4 milliards d'euros.

Selon les représentants du personnel, qui ont fait paraître une lettre ouverte, cette société avait annoncé début 2014, vouloir créer plus de 500 emplois nouveaux en France en 2015 et quelques mois plus tard, cette annonce s'est transformée en un projet de licenciement économique collectif avec suppression de 75 postes en France.

SAP semble justifier les licenciements par la nécessité d'accélérer la croissance et d'accroître la rentabilité financière de l'entreprise.

Par ailleurs, et depuis 2008, SAP aurait mis en place un montage financier complexe fondé sur des Obligations Remboursables en Actions (ORA), qui permet aux filiales françaises de déduire de leurs revenus imposables les intérêts d'obligations contractées avec la maison mère située hors de France.

Les récents débats sur les documents budgétaires se sont beaucoup plus focalisés sur les dépenses publiques, en les réduisant de façon telle que l'austérité menace nos concitoyens alors que l'équilibre des finances publiques pourrait facilement s'équilibrer si le gouvernement s'attachait à faire progresser les recettes générées par la lutte contre l'évasion et l'optimisation fiscale.

SAP réussit à pratiquement s'exonérer d'impôts en France alors que ses filiales françaises affichent un bénéfice consolidé dépassant les 100 millions d'euros par an.

Ainsi, pour 2013, ce phénomène prive l'Etat français de presque 50 millions d'euros de recettes.

Force est de constater que dans la période de crise actuelle, ces incohérences économiques et sociales ne peuvent être cautionnées et que la politique menée, censée développer la croissance et l'emploi, provoque en réalité des effets contraires.

Je vous remercie de me faire connaître la connaissance qu'a le gouvernement sur ce dossier et les mesures que le gouvernement envisage de prendre face à cette situation.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.



Alexis BOCQUET